

Le Conseil Municipal, convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en séance le **31 mars 2026**, à 19 heures, en Mairie de CAESTRE, sous la Présidence de M. Jean Luc SCHRICKE, Maire de CAESTRE.

Présents : M. SCHRICKE, Mme DEGRAVE, M. CRINQUETTE, Mme PIETERSOONE, Mme ROHART, Mme BARA, M. BOULY, M. VANOVERSHELDE, Mme PARIS, M. LOEWENGUTH, Mme VENNIN, M. CEROUTER, M. VANGRAEFSCHPEPE, M. CAROUX, Mme LEBLANC, Mme TEMMERMAN

Absents, excusés : M. GOSSEY, Mme VANWAELSCAPPEL,

Pouvoirs: M. GOSSEY à M. SCHRICKE, Mme VANWAELSCAPPEL à Mme TEMMERMAN

Secrétaire de séance : Mme TEMMERMAN

Le procès-verbal de la réunion du 20 mars 2026 a été approuvé à l'unanimité.

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité :

N°	Objet
10	Indemnités de fonction des Adjoints
11	Indemnités de fonction des Conseillers délégués
12	Désignation des deux délégués titulaires et des deux délégués suppléants au Territoire d'Energie Flandre
13	SIDEN-SIAN – désignation d'un grand électeur appelé à constituer le collège d'arrondissement au titre de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »
14	Désignation d'un Conseiller Municipal chargé des questions de défense et de sécurité civile
15	Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
16	Election des représentants du Conseil Municipal au sein du C.C.A.S.
17	Désignation d'une commission MAPA
18	Délégation du Conseil Municipal au Maire au titre de l'article L2122-22 du CGCT

Le procès-verbal complet sera disponible en Mairie ou consultable sur le site caestre.fr dès la validation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Le Maire
Jean-Luc SCHRICKE

La Secrétaire de séance
Mme Stéphanie TEMMERMAN

